

Annexe 2 – Rapport commission formation – développement

Exemple d'organisation régionale par rapport à la formation arbitrale

A partir d'un bilan simple, lié à la désignation des arbitres pour les matchs de N3, on s'aperçoit qu'il n'y a actuellement ni sélection (le nombre ne le permet pas), ni formation continue des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré (le principe n'existe pas).

Seule une formation continue et un suivi des nouveaux arbitres 4^{ème} degré et de quelques 3^{ème} degré vient d'être mise en place au niveau national.

	Quelles solutions à court terme en 2015/2016 ?	Quelles solutions à moyen terme en 2016/2017 ?	Quelles solutions à long terme en 2017/2018 ?
Les actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place de la formation continue « pratique » en N3 ▪ Mettre en place de la formation continue « pratique » sur les matchs de jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des formations continues « théoriques » niveau 3 ▪ Mettre en place des formations continues « théoriques » niveaux 1 et 2 ▪ Continuer les suivis en match 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir un classement par niveau ▪ Nommer les arbitres en fonction de ce classement ▪ Continuer les formations et mettre en place des supervisions
Les outils	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les fiches de rapport de formation ▪ Les carnets de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir des outils de formation : vidéo, PowerPoint, etc. ... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir un fichier par niveau
Les moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trouver et former des formateurs ▪ Financer et gérer les suivis en match 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trouver et former des formateurs ▪ Financer et gérer les formations 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trouver des « superviseurs » ▪ Tenir à jour les classements

Projet viable dans la mesure où le réservoir d'arbitres 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} augmente tous les ans.